

Récupération du capital après liquidation

Par Bernard, le 01/05/2009 à 07:29

Bonjour,

en juin 2006, j'ai ma société qui a été mise en liquidation judiciaire.

Je vies de recevoir par le greffe du Tribunal le solde de tout compte du mandataire judiciaire et l'ordonnance du Tribunal concernant la liquiation judiciaire.

J'avais compris que nous pouvions déduire sur les impôts tout ou partie du capital investi.

Pouvez-vous m'éclaircir sur le sujet.

Merci d'avance.

Bernard